

CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 19 décembre 2018 à 17h30
Hôtel de ville

Dumbéa, le 19 décembre 2018

Vingt-cinq délibérations sont à l'ordre du jour de la dernière séance du conseil municipal de l'année, ce mercredi, dont celles portant sur l'amélioration de l'éclairage public, les travaux dans les écoles, la mise à disposition d'un éducateur sportif ou encore le soutien aux associations de la commune.

Amélioration de l'éclairage public en LED

Après la Pointe-à-la-Luzerne, la Ville va remplacer dans les quartiers de Koutio et Katiramona tous les luminaires routiers, actuellement de type boule et de lampes à sodium, par des candélabres en LED, plus économiques et respectueux de l'environnement. Coût de l'opération 110 millions de francs.

Effort soutenu pour l'amélioration du cadre de vie et celle des écoles

Dans le cadre d'une actualisation du contrat d'agglomération du Grand Nouméa 2017-2021, la Ville de Dumbéa réoriente certaines dépenses privilégiant notamment de lourds travaux d'amélioration dans les écoles (à hauteur de 150 millions de francs) ainsi qu'en matière environnementale (travaux d'assainissement et d'adduction d'eau pour 320 millions), l'achat d'un kit de décentralisation des pratiques socioéducatives et culturelles pour les jeunes des quartiers (50 millions), la poursuite des aménagements de la promenade Jules Renard (130 millions), des aménagements verts et de loisirs reliant les équipements et les espaces du cœur de ville (266 millions), ou encore le développement du Work et du Street Workout (8 millions).

Un éducateur sportif pour la jeunesse

Par le biais du groupement d'employeurs CPOS Sud, nouvellement créé et dont la Ville est membre, Dumbéa est la première commune de Nouvelle-Calédonie à bénéficier d'un éducateur sportif à temps complet pour une durée de quatre années.

Ce dernier sera amené à travailler principalement sur le temps périscolaire, le mercredi après-midi et certains week-ends pendant les périodes scolaires et en journée et certains week-ends pendant les périodes de vacances.

Soutien aux associations de la commune

Plus de 13 millions de francs de subventions sont alloués à des associations à caractère socioéducatives, notamment pour l'organisation de camps et de centres de loisirs pendant les vacances et les mercredis après-midi de l'année 2019.

Pièce jointe : OJ_CM_191218

Contact presse

Valérie DURAND – Chargée de communication

Hélène Messmer – Assistante communication

Tél : 41.40.00 ou communication@ville-dumbea.nc

VILLE DE DUMBEA – 66 avenue de la Vallée – 98835 NOUVELLE-CALEDONIE – STANDARD : 41 40 00 – FAX : 41 80 40 – COURRIEL : courrier@ville-dumbea.nc

